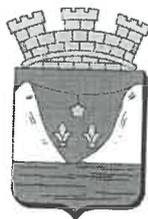


Département des Alpes de Haute Provence  
Arrondissement de Digne



*Commune de Moustiers-Sainte-Marie*

### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Patricia BRUN Maire de la commune de Moustiers Ste Marie, certifie que la délibération du conseil Municipal n°1 du 30 avril 2018 portant sur l’approbation du Plan Local d’Urbanisme modifié suite à la demande de Monsieur le Préfet de suspendre le caractère exécutoire du Plan local d’urbanisme approuvé le 27 novembre 2017 a été affichée le 04 mai 2018 à l’emplacement réservé pour les publications officielles conformément aux dispositions en vigueur.

Pour valoir ce que de droit, fait à Moustiers Ste Marie le 22 juin 2018.

Le Maire,  
Patricia BRUN

